FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 août 2026

FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 août 2026

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 11
Annexe : État des résultats par projet	12

Bergeron &Co.
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Pierre Bergeron CPA, CGA*
Simon Belzile CPA, CGA*
Mathieu Lepage CPA, CGA*
* Professional Corporation

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la Fédération des parents francophones de l'Alberta

Opinion
Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération des parents francophones de l'Alberta au 31 août 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion
Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bergeron & Co

Edmonton, AB
25 octobre 2026

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 août 2026

	2026	2025
PRODUITS		
Ministère de l'Éducation et de la Garde d'enfants	$ 1,400,357	$ 670,270
Partenariats et autres contributions (Note 12)	928,301	367,978
Frais de garderie	346,395	53,143
Contrats de service	305,490	386,215
Subventions fédérales (Note 13)	191,441	135,974
Ventes et autres	41,755	11,416
Frais d'inscriptions	17,280	29,445
Intérêts gagnés	6,593	173
Amortissement des apports reportés (Note 10)	2,334	470
	3,239,948	1,655,084
CHARGES		
Salaires et charges sociales	2,029,338	1,063,956
Honoraires	730,251	337,174
Frais de déplacement	92,004	54,130
Location de bureau	76,447	51,936
Fournitures et frais de bureau	71,119	36,148
Réparations et entretien	36,598	143
Ressources pédagogiques	28,374	61,833
Publicité et promotion	20,223	10,451
Honoraires professionnels	17,528	14,149
Contibutions à autres organismes	13,551	-
Assurances	12,799	7,303
Créances irrécouvrables	6,400	-
Téléphone	5,946	4,435
Amortissement des immobilisations corporelles	5,518	4,557
Frais bancaires	4,819	5,405
Permis	1,803	2,333
Cotisations et abonnements	300	300
	3,153,018	1,654,253
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**$ 86,930**	**$ 831**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 août 2026

ACTIF NET	Investi en immobilisations	Grevé d'affectation (Note 11)	Non-grevé d'affectation	Total 2026	Total 2025
Solde au début	$ 8,140	$ 25,000	$ 61,256	$ 94,396	$ 93,565
Excédent des produits sur les charges	(13,488)	-	100,418	86,930	831
Investi en immobilisations corporelles	10,304	-	(10,304)	-	-
Affectation d'origine interne	-	(11,399)	11,399	-	-
Solde à la fin	**$ 4,956**	**$ 13,601**	**$ 162,769**	**$ 181,326**	**$ 94,396**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 août 2026

ACTIF

	2026	2025
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	$ 732,802	$ 1,296,638
Comptes à recevoir (Note 4)	112,262	163,113
Frais payés d'avance	17,317	987
Placements (Note 5)	631,381	-
TPS à recevoir	17,566	-
TOTAL ACTIF À COURT TERME	1,511,328	1,460,738
PARTS SOCIALES (Note 5)	3,940	3,782
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	16,387	11,600
TOTAL DE L'ACTIF	**$ 1,531,655**	**$ 1,476,120**

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer(Note 7)	$ 83,516	$ 62,577
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 8)	133,114	74,026
Taxe sur les produits et services	-	34,803
Revenus reportés (Note 9)	1,098,668	1,195,557
Dépôts des parents	23,600	11,300
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	1,338,898	1,378,263
APPORTS REPORTÉS (Note 10)	11,431	3,461
TOTAL DU PASSIF	1,350,329	1,381,724

ACTIF NET

Actif net investi en immobilisations corporelles	4,956	8,140
Actif net grévé d'affectation (Note 11)	13,601	25,000
Actif net non-grevé d'affectation	162,769	61,256
TOTAL ACTIF NET	181,326	94,396
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	**$ 1,531,655**	**$ 1,476,120**

Approuvé par les Directeurs:

Geneviève Savard
Geneviève Savard (Nov 2, 2026 16:38:27 MST), Directeur

Kate Charbonneau (Nov 3, 2026 10:52:14 CST), Directeur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 août 2026

	2026	2025
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	$ 86,930	$ 831
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	5,518	4,557
Amortissement des apports reportés	(2,334)	(470)
Revenus de placements réinvestis	(280)	(118)
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	89,834	4,800
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	40,981	(3,721)
Intérêts à recevoir	(6,312)	-
Subventions à recevoir	16,183	(42,737)
Frais payés d'avance	(16,330)	291
Comptes fournisseurs et charges à payer	20,939	43,809
Salaires et cotisations sociales à payer	59,087	21,458
Revenus reportés	(96,890)	1,140,080
Taxe sur les produits et services	(52,369)	4,301
Dépôts des parents	12,300	4,100
	67,423	1,172,381
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés afférents aux immobilisations	10,304	3,930
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats des immobilisations corporelles:		
- Matériel informatique	(5,471)	(2,480)
- Matériel	(4,833)	(5,105)
- Améliorations locatives	-	(2,680)
Placements à court terme	(631,259)	-
	(641,563)	(10,265)
(Décroissance) Augmentation nette de l'encaisse	(563,836)	1,166,046
Encaisse au début de l'exercice	1,296,638	130,592
Encaisse à la fin de l'exercice	**$ 732,802**	**$ 1,296,638**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 août 2026

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) appuie les parents dans leur rôle de premier éducateur. Elle participe activement dans l'établissement d'un milieu éducatif et communautaire qui favorise le plein épanouissement linguistique, culturel et identitaire des enfants. La FPFA est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la « Societies Act » de l'Alberta et elle est exonérée des impôts sur le revenu au Canada.

La Fédération tire 49 % (2025 - 71 %) de ses revenus par voie de subventions. Les opérations de la FPFA sont dépendantes de ces fonds pour maintenir ses services.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

a) La FPFA applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les inscriptions sont constatées à titre de produits quand les séminaires ont lieu.

Les contrats de services et les ventes sont constatés à titre de produits lorsqu'il y a preuve de l'existence d'un accord, les services ont été rendus et le prix est déterminé.

Apports reçus sous forme de biens et services

b) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

c) La politique de la FPFA consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

d) La FPFA évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients, des subventions à recevoir et des parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et des charges à payer et des fonds en fiducie.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux *résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.*

Immobilisations corporelles

e) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	3 ans	Amortissement linéaire
Matériel de bureau	5 ans	Amortissement linéaire
Améliorations locatives	5 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la FPFA, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Dépréciation

f) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Utilisation d'estimations

g) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Répartition des frais de soutien administratif

h) L'organisation réparti les coûts de soutien administratif à chaque projet en déterminant la base appropriée pour l'imputation de chaque dépense et applique cette base de façon constante chaque année. Les dépenses telles que les salaires, le loyer et les frais de bureau sont répartis selon les montants alloués par les bailleurs de fonds ainsi que du budget approuvé par le conseil d'administration.

3. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATIONS

	2026	2025
Total de l'encaisse non-grevée d'affectations	$ (389,466)	$ 89,781
Encaisse grévée d'affectations externes		
Revenus reportés	1,098,668	1,195,557
Dépôts des parents	23,600	11,300
Total de l'encaisse grevée d'affectations externes	1,122,268	1,206,857
Total de l'encaisse	$ 732,802	$ 1,296,638

4. COMPTES À RECEVOIR

	2026	2025
Comptes clients	$ 22,786	$ 63,766
Intérêts à recevoir	6,312	-
Subventions à recevoir	83,164	99,347
	$ 112,262	$ 163,113

5. PLACEMENTS

	2026	2025
Parts sociales - Servus	$ 3,440	$ 3,282
Parts sociales - Éconocoop	500	500
	$ 3,940	$ 3,782

Placements à court terme

Les placements sont comptabilisés au coût comptable. Ils comprennent les certificats de placement garanti (GIC) détenus auprès d'IG Gestion de patrimoine, venant à échéance en mai 2027 portant intérêt aux taux annuels suivants :

	2026	2025
Compte d'épargne à intérêt élevé	20,122	-
Dépôt à terme - portant intérêt à 3.30%	400,000	-
Dépôt à terme - portant intérêt à 3.06 %	156,259	-
Dépôt à terme - portant intérêt à 3.11%	55,000	-
	631,381	$ -

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur comptable nette 2026	2025
Matériel informatique	$ 20,253	$ 14,134	$ 6,119	$ 3,451
Matériel de bureau	51,875	43,484	8,391	5,373
Améliorations locatives	35,588	33,711	1,877	2,776
	$ 107,716	$ 91,329	$ 16,387	$ 11,600

7. CRÉDIT AUTORISÉ

La fédération a une carte de crédit autorisée de 29 000 0 $ portant interet au taux de 12.95 %. Le solde impayé à la fin de l'exercice est de 9 686 $ (2025- 6 065 $) et est inclus dans les comptes fournisseurs et charges à payer.

8. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 44 152 $ (2025 – 16 994 $). Ce montant est inclus dans les comptes fournisseurs et charges à payer.

9. REVENUS REPORTÉS

	Solde au début	Fonds reçus	Fonds utilisés	Solde à la fin
CNPF - RIPE	$ 1,130,887	$ 686,557	$ (766,039)	$ 1,051,405
Garderie Jasper	28,402	-	(1,114)	27,288
Garderie Pays des Jeux	-	12,000	(2,761)	9,239
Garderie Légal	20,027	-	(13,714)	6,313
Patrimoine canadien	4,423	179,466	(179,466)	4,423
Frais de garderies	6,155	-	(6,155)	-
Projet capsules	5,663	-	(5,663)	-
	$ 1,195,557	$ 878,023	$ (974,912)	$ 1,098,668

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations répresentent les soldes non-amortis des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivants:

	2026	2025
Balance d'ouverture	$ 3,460	$ -
Reçu du CSCN	10,304	3,930
Moins amortissements	(2,334)	(470)
Balance de fermeture	$ 11,431	$ 3,460

11. ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATIONS INTERNES

Le conseil d'administration a autorisé le transfert de 11 399 $ de l'actif net grevé en fonds de contingence pour les besoins des services à l'École Claudette-et-Denis-Tardif à l'actif net non-grevé d'affectation laissant une balance dans le fonds de l'actif net grevé d'affectation au 31 août 2026 de 13 601 $ (2025 - 25 000 $).

12. PARTENARIATS ET AUTRES CONTRIBUTIONS

	2026	2025
Commission nationale des parents francophones	$ 837,522	$ 304,097
Conseil Scolaire Centre Nord	61,700	59,271
Association des collèges et universités de la francophonie canadienne	14,890	-
Accès Emploi	10,799	-
Association canadienne-française de l'Alberta	3,390	4,610
	928,301	367,978

13. SUBVENTIONS FÉDÉRALES

	2026	2025
Patrimoine Canadien	$ 179,466	$ 128,250
Jeunesse Canada au travail	7,197	7,724
Réseau de développement économique et d'employabilité	4,778	-
	$ 191,441	$ 135,974

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La FPFA est engagée par un bail pour ses espaces de bureaux, lequel viendra à échéance le 30 juin 2027, ainsi que par trois autres baux qui arriveront à échéance aux dates suivantes : le 31 août 2029 pour CSNC Legal et CSCN-Lloydminster, et le 31 août 2030 pour CSCN-Sherwood Park.

Conformément aux modalités de ces baux, les montants totaux restant à payer jusqu'à la fin de chaque contrat se répartissent comme suit :

2027	$ 64,470
2027	28,747
2029	28,747
2030	19,140
	$ 141,104

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme est exposé à plusieurs risques par la voie de ses instruments financiers. Ci-dessous se trouve la description des risques dont la société est exposée, comment ils surgissent et les changements des risques dont la société était exposée dans la période antérieure et finalement, le niveau de concentration de ces risques.

Risque de crédit :
La FPFA est exposée à un risque de crédit sur les comptes clients et les subventions à recevoir.

Risque de liquidité :
La FPFA est exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

16. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA
ÉTAT DES RÉSULTATS PAR PROJET
Pour l'exercice se terminant le 31 août 2025

	Horizon	*CNPF-Global*	*Ministère de l'éducation et de la garde d'enfants*	*Programmation*	*CNPF - RPPE*	*Sommet*	**Total**
PRODUITS							
Ministère de l'Éducation et de la Garde d'enfants	$ 1,360,357	-	40,000	-	-	-	**$ 1,400,357**
Partenariats et autres contributions (Note 12)	*91,078*	*77,360*		*3,390*	*756,473*		***928,301***
Frais de garderie	346,395	-	-	-	-	-	**346,395**
Contrats de service	305,490	-	-	-	-	-	**305,490**
Subventions fédérales (Note 13)	11,970	-	-	123,000	-	56,471	**191,441**
Ventes et autres	15,875	-	12,947	9,933	-	3,000	**41,755**
Frais d'inscriptions	17,280	-	-	-	-	-	**17,280**
Intérêts gagnés	6,434	-	-	159	-	-	**6,593**
Amortissement des apports reportés (Note 10)	939	-	-	-	1,395	-	**2,334**
	2,155,818	77,360	52,947	136,482	757,868	59,471	**3,239,948**
CHARGES							
Salaires et charges sociales	1,285,011	71,189	43,565	81,501	526,691	21,381	**2,029,338**
Honoraires	555,882	4,872	8,969	5,570	141,959	13,000	**730,251**
Frais de déplacement	28,061	-	-	11,680	36,839	15,424	**92,004**
Location de bureau	55,157	-	-	1,891	17,620	1,779	**76,447**
Fournitures et frais de bureau	45,245	1,273	413	4,810	19,378	-	**71,119**
Réparations et entretien	36,598	-	-	-	-	-	**36,598**
Ressources pédagogiques	22,025	-	-	3,338	3,011	-	**28,374**
Publicité et promotion	4,616	-	-	8,333	1,478	5,796	**20,223**
Honoraires professionnels	6,000	-	-	6,458	5,070	-	**17,528**
Dons	13,551	-	-	-	-	-	**13,551**
Assurances	6,082	-	-	4,217	2,500	-	**12,799**
Créances irrécouvrables	6,400	-	-	-	-	-	**6,400**
Téléphone	3,146	-	-	560	2,240	-	**5,946**
Amortissement des immobilisations corporelles	939	-	-	3,526	1,053	-	**5,518**
Frais bancaires	4,610	-	-	181	28	-	**4,819**
Permis	1,803	-	-	-	-	-	**1,803**
Cotisations et abonnements	-	-	-	300	-	-	**300**
	2,075,126	77,334	52,947	132,364	757,868	57,380	**3,153,018**
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**$ 80,693**	**26**	**0**	**4,118**	**0**	**2,091**	**$ 86,930**